Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 25 (1998)

Heft: 6

Artikel: Les thèmes des élections fédérales 1999. Deuxième partie, La question sociale : consolider les finances ou assurer les besoins?

Autor: Tschanz, Pierre-André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les thèmes des élections fédérales 1999 (II): la question sociale

Consolider les finances ou as

S'il est un thème qui permet de mettre en évidence les particularités propres à chaque parti, c'est bien le thème de la politique sociale. L'ampleur et la complexité du thème excluent la classification en catégories des partis. Une approche différenciée s'impose.

Un élément de la politique sociale cependant fait la quasi unanimité des partis: la flexibilisation de l'âge de la retraite, qui constitue un des éléments centraux du projet de 11e révision de l'AVS du Conseil fédéral. Seul le parti du travail se singularise: «la

Pierre-André Tschanz

flexibilité ne profite qu'aux riches», relève la conseillère nationale Christiane Jaquet-Berger (PdT/VD). Comment donc concevoir une AVS réformée qui réalise, mais de manière sociale, le besoin de flexibilité de l'âge de la retraite?

Flexibilisation: oui, mais...

Là se séparent déjà les opinions. L'unanimité n'était que de façade. L'Union démocratique du centre met clairement l'accent sur la consolidation financière des assurances sociales. Flexibilisation de l'âge de la retraite oui, mais à condition qu'elle soit financièrement supportable et équitable, explique Ulrich

«On ne peut dépenser que ce qu'on a.»

CHRISTINE EGERSZEGI, PRD

Schlüer, conseiller national zurichois de l'UDC. Aux yeux de sa collègue radicale argovienne Christine Egerszegi, l'idéal serait que chacun puisse déterminer l'âge de sa retraite, dans une fourchette variant entre 62 et 68 ans, avec, bien entendu, une certaine réduction de la rente pour qui anticipe son versement: «on ne peut dépenser que ce qu'on a».

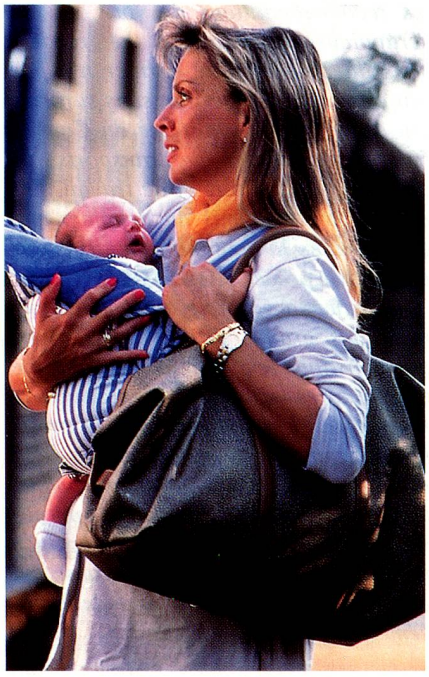

Assurance maternité, oui ou non? Une question de politique sociale actuellement très controversée. (Photo Keystone)

Les socialistes, eux, appellent de leurs vœux une retraite à la carte dès l'âge de 62 ans, à l'instar des écologistes. A droite, les Démocrates suisses se disent également favorables à la possibilité d'anticiper jusqu'à 62 ans le versement de la rente AVS, l'âge normal étant de 65 ans, pour eux comme aussi pour le parti de la liberté (ancien parti des automobilistes), le parti évangélique, les radicaux et les démocrates-chrétiens.

Le parti libéral émet ici une réserve: la priorité doit être d'assurer le financement de l'AVS; au besoin, il faut aller au-delà de 65 ans pour l'âge normal du droit à la rente, car l'introduction de la flexibilité entraîne des coûts supplémentaires. «L'âge de référence de la retraite doit être fixé de manière à couvrir ce supplément de coûts», souligne l'ancienne conseillère nationale Suzette Sandoz, libérale vaudoise.

Partis bourgeois: consolidation

D'une manière générale, les partis bourgeois citent en tête de leurs priorités, s'agissant des assurances sociales, la nécessité d'assurer leur avenir financier. Le mot « consolidation » est le plus fréquent dans le vocable bourgeois. Maintien de l'acquis et assainissement financier sont les maîtresses priorités de l'UDC, des radicaux et des libéraux ou encore du PDC. Ce dernier pourtant se distingue nettement dans ce groupe. Il met l'accent sur la nécessité de considérer dans leur ensemble les assurances

«C'est par le biais de la prévoyance professionnelle qu'il faut réaliser la flexibilisation de la rétraite.»

NORBERT HOCHREUTENER, PDC

sociales. «C'est par le biais de la prévoyance professionnelle (2e pilier) qu'il faut réaliser la flexibilisation de la retraite », explique le conseiller national bernois Norbert Hochreutener.

Il est loin toutefois du parti du travail, qui se prononce pour le regroupement en une seule assurance des besoins en matière de prévoyance vieillesse, invalidité, chômage, maladie, etc.

Assurer les besoins existentiels

Le parti socialiste, bien que différemment, va également dans ce sens. Assurer les besoins existentiels pour chacun, figure en tête de ses priorités. «La pauvreté, aujourd'hui, frappe surtout les jeunes familles (en particulier monoparentales)», souligne la conseillère nationale Ursula Hafner, présidente du groupe socialiste des Chambres fédérales. D'où l'idée de créer une rente pour enfants, sur le modèle de la rente vieillesse, financée par l'impôt fédéral direct. Pour les personnes âgées pour qui le marché du travail n'offre plus de solution, il faut trouver des solutions qui englobent tant la retraite flexible que le travail partiel, l'assurance chômage ou l'AI, car de toute manière les coûts sociaux sont là.

Le parti démocrate-chrétien a deux priorités: la consolidation de l'AVS par un pour-cent de TVA supplémentaire dès 2005, assortie de la flexibilisation

surer les besoins?

de l'âge de la retraite par le biais de la prévoyance professionnelle, ainsi que l'élargissement de cette dernière aux plus bas salaires, afin d'y englober les travailleurs à temps partiels, dont une bonne partie sont des femmes. «Quant aux économies nécessaires, elles doivent être faites dans l'assurance maladie», par une limitation du catalogue de prestations, du nombre de médecins dans quelques grandes agglomérations, ainsi que par la suppression des subventions hospitalières, qui faussent la concurrence, déclare Norbert Hochreutener.

Le parti radical met fortement l'accent sur l'équilibre financier des assurances sociales. «Il faut des finances saines, afin d'assurer les rentes pour la prochaine génération également», relève Christine Egerszegi. Le principe doit être d'aider ceux qui en ont besoin. Il faut donc veiller à une meilleure répartition des prestations et ne pas créer de nouvelles assurances. Plutôt qu'une nouvelle assurance maternité, le parti radical préfèrerait combler les lacunes existantes dans les soutiens cantonaux.

La responsabilité individuelle au premier rang

La revalorisation de la responsabilité individuelle figure au premier rang des idées de politique sociale de l'Union démocratique du centre. «Qui fait preuve de responsabilité individuelle dans la vie quotidienne fournit une contribution sociale, en réservant les moyens limités à ceux qui en ont besoin», note Ulrich Schlüer, qui ne veut pas de nouveaux instruments, tels que l'assurance maternité, sans équilibre financier.

On retrouve cette idée chez les libéraux, qui pensent qu'il ne faut pas assurer le financement de l'assurance maternité en puisant dans les allocations pour pertes de gain et qu'un vote sur le recours à la TVA devrait précéder la création d'une telle assurance.

> *«La pauvreté, aujourd'hui, frappe surtout les jeunes familles (en particulier monoparentales).»*
>
> URSULA HAFNER, PS

Le parti évangélique place les intérêts de la famille en tête des priorités de politique sociale. Il réclame une fiscalité favorable aux familles, l'assurance maternité, le 30 km/h dans les localités, l'accès pour tous à la formation et des primes supportables pour les familles dans l'assurance-maladie.

Des taxes sur l'énergie

Le parti écologiste préconise la retraite à la carte dès 62 ans financée par des taxes sur l'énergie, car «il faut éviter d'accroître les ponctions sur les revenus du travail», relève le conseiller national vaudois Roland Ostermann. Par ailleurs, il conviendrait d'instaurer un revenu minimum d'insertion et de promouvoir l'intégration des étrangers.

> *«Qui fait preuve de responsabilité individuelle dans la vie quotidienne fournit une contribution sociale.»*
>
> ULRICH SCHLÜER, UDC

A côté d'une révision complète de l'assurance-maladie (réduction des cotisations, privatisation des hôpitaux), le parti de la liberté revendique la possibilité pour les indépendants de s'affilier à la prévoyance professionnelle et une rente (1er et 2e piliers combinés) suffisante pour vivre, mais rejette l'assurance maternité.

Pour les Démocrates suisses, il faut accorder la priorité aux travailleurs suisses sur le marché du travail; c'est leur priorité numéro un. En deuxième position, ils citent la nécessité d'économies dans le domaine de l'asile. Ils se prononcent par ailleurs pour le maintien de l'AVS/AI facultative pour les Suisses de l'étranger.

Le parti du travail enfin voudrait taxer les nouvelles sources de richesse pour financer les assurances sociales sous forme de contribution de solidarité pour l'AVS par exemple. Il souhaite également revoir la répartition entre l'AVS et la prévoyance professionnelle. Christiane Jaquet-Berger: «on devrait accroître la part du 1er pilier dans le financement de la retraite». ■

Partis politiques: éclairage (II)

Alliance des indépendants (AdI)

Sièges au Conseil national: 3 (forment un groupe commun avec le parti évangélique PEV); au Conseil des Etats: 0
Président: vacant
Adresse: case postale 7075, CH-3011 Berne
tél. +41 31 382 16 36, fax +41 31 382 36 95
internet: www.ldu.ch, e-mail: ldu@ldu.ch
L'AdI sur elle-même:
«L'Alliance des indépendants milite depuis toujours pour une Suisse ouverte sur le monde et le démontre à nouveau dans la question européenne. Les autres pays ont une attitude plus positive envers la Suisse si notre pays ne se replie par sur lui-même.»

Parti suisse du travail (PdT)

Sièges au Conseil national: 3 (membres du groupe socialiste); au Conseil des Etats: 0
Présidente: Christiane Jaquet-Berger (VD)
Adresse: case postale 232, CH-1211 Genève 8
Tél. +41 22 322 22 99, Fax +41 22 322 22 95
Le PdT sur lui-même:
«Le PdT défend une politique qui tienne compte des besoins de tous les êtres humains et qui mette fin au pillage des ressources naturelles et à la destruction de la nature. Afin de contribuer à une telle politique de solidarité, nous voulons renforcer dans notre pays le mouvement pour le socialisme et lutter avec toutes les personnes défavorisées pour davantage de justice.»

Parti évangélique de la Suisse (PEV)

Sièges au Conseil national: 2 (forment un groupe commun avec l'Alliance des indépendants AdI); au Conseil des Etats: 0
Président: Otto Zwygart (BE)
Adresse: case postale, CH-8023 Zurich
tél. +41 1 272 71 00, fax +41 1 272 14 37
internet: www.evp-pev.ch
e-mail: info@evp-pev.ch
Le PEV sur lui-même:
«Le PEV a une attitude d'ouverture vis-à-vis de l'Europe et du reste du monde. Il s'est déclaré favorable à l'adhésion de la Suisse à l'ONU et à l'EEE. Compte tenu de la volonté populaire, la question de l'adhésion à l'Union européenne n'est actuellement pas à l'ordre du jour. Mais les négociations bilatérales doivent être poursuivies et conclues avant un réexamen de la question de l'adhésion.»

Démocrates suisses (DS)

Sièges au Conseil national: 3 (forment un groupe commun avec la Ligue des Tessinois et Massimo Pini, sans parti/TI);
au Conseil des Etats: 0
Président: Rudolf Keller (BL)
Adresse: case postale 8116, CH-3001 Berne
tél. +41 31 311 27 74, fax +41 31 312 56 32
internet: www.schweizer-demokraten.ch
e-mail: sd2.fraktion@bd.admin.ch
Les Démocrates suisses sur eux-mêmes:
«Les Démocrates suisses luttent pour le plus d'indépendance possible et pour le maintien de la neutralité de notre pays. Il faut réduire la proportion de 20 pour cent d'étrangers, l'emprise et la surpopulation étrangères.»